

LES PREMIERS TRANSLATEURS FRANÇAIS

Si nous remontons le cours de la langue française pour parvenir aux plus anciennes traductions qu'elle ait accueillies, au delà de la Renaissance – qui a introduit en français le verbe “traduire” et ses dérivés – au delà du quatorzième siècle, où l'on remarque bon nombre de “translateurs” non négligeables, nous trouvons aux douzième et treizième siècles ceux que l'on peut regarder, faute d'en connaître de plus anciens, comme les premiers “translateurs” français.

On ne les a pas beaucoup étudiés : nombre d'entre eux restent anonymes; leurs œuvres sont souvent peu accessibles et, habituellement, on s'intéresse plus à des ouvrages originaux qu'à cette littérature “au second degré” que sont les traductions. Et puis, sont-ils vraiment des traducteurs? Combien de leurs textes, dit la critique moderne, sont des travestissements, des caricatures! Voilà justement le problème. Il peut se poser ainsi : la plupart des clercs des douzième et treizième siècles n'ignoraient pas – on peut le montrer – ce qu'est une traduction fidèle; dès lors, pour quelles raisons ont-ils si souvent traité leurs textes avec une liberté, une désinvolture, une fantaisie aussi déconcertantes?

Fidèles, ils prétendent tous l'être, à leur façon. À commencer, bien sûr, par ceux qui suivent la lettre de l'Évangile : “Si com en latin trouvé l'ai / En françois le vous descrirai / Mot à mot sans rien trespasser.”¹

C'est encore avec plus d'assurance que Jean Bras-de-Fer présente sa traduction de *Pamphilus*. Qu'on lui prouve son inexactitude, dit-il, et il est prêt à recevoir des gifles : “Se je ne di con li latins / Si me lopinés de tatins”.²

Mais les nombreuses affirmations de ce genre auraient peu de poids si l'on ne pouvait y ajouter des exemples pris dans les textes. Or il suffit de lire notre plus ancienne traduction évangélique connue (1235? 1246?) pour constater qu'elle suit la Vulgate à peu près mot à mot :

¹ Extr. d'un “Évangile de l'enfance”, *Romania*, 16 (1887), 222.

² *Pamphile et Galatée*, publ. par J. de Morawski (Paris, 1917), vv. 2232-33.

LES PREMIERS TRANSLATEURS FRANÇAIS

Domine, salva nos, perimus.	Sire, sauve-nous, nous périssons.
Et dicit eis Jesus:	Et il leur dit :
Quid timidi estis, modicae fidei?	Pourquoi estes-vous cremeteux, de petite foi?
Tunc surgens, imperavit ventis et mari;	Dont se leva il sus, et si comanda aus vens et a la mer;
Et facta est tranquillitas magna.	Et tantos fu faite grande tranquillité. ³

Cette exactitude est-elle réservée aux textes sacrés? Non pas. Eutrope est traduit de si près par Jofroi de Waterford que ses éditeurs modernes, dit V. Le Clerc⁴ “consulteraient avec fruit cette copie si scrupuleuse”. Jean de Meun, dont l’illustre “Roman de la Rose” ne doit pas faire oublier qu’il fut aussi un grand traducteur, a laissé, des Épîtres d’Abélard et Héloïse, une version française qui allie la vigueur savoureuse du langage à une fidélité suffisante pour que V. Cousin, auteur de l’édition critique, l’ait considéré à l’égal d’un manuscrit latin.

On pourrait multiplier de tels exemples. Ils prouveraient surabondamment que nos vieux “translateurs” avaient en général une bonne idée de ce qu’est une traduction fidèle. Mais alors, pourquoi leur production, prise dans son ensemble, donne-t-elle, des textes qu’ils traduisent, un reflet si déformant?

Une partie de la réponse se trouve sans doute dans les intentions mêmes des traducteurs. Pourquoi traduisaient-ils? Pour répondre à un besoin de leur temps. Ce n’étaient ni des dilettantes, ni au sens strict du mot des humanistes, mais des vulgarisateurs qui – selon les préceptes du *Liber Sapientiae* – veulent répandre au profit de tous un trésor de “clergie”, intermédiaires nécessaires dans une société où, pour la plupart des gens, la *grammatica* est

³ R. Bossuat et G. Raynaud de Lage, *Les Évangiles des domées* (Paris, 1955), p. 35.

⁴ V. Le Clerc, “Jofroi de Waterford”, *Revue d’Histoire Littéraire de la France*, 21 (1947), 216.

un idiome illisible, où la “grammaire” se confond avec le “grimoire”. Quelques-uns tirent de cette tâche des satisfactions avant tout spirituelles; c’est faire œuvre pie que de mettre “en plain romanz” une vie de saint ou un morceau de la Bible. L’amour de Dieu et l’édification de son prochain, voilà ce qui guide Hermann de Valenciennes dans sa vulgarisation scripturaire : “Sachiez que je nel faz por or ne por argent, / Por amour Deu le faz, por amender la gent / Et lise le romanz qui le latin n’entent” (Bibl. Nat., Ms. fr. 2162).

Beaucoup d’autres ont dû tirer de leur œuvre des avantages plus substantiels. Hauts dignitaires ecclésiastiques, grands seigneurs et nobles dames passent commande de traductions à leurs “latiniers”. Le roi Philippe le Bel encourage systématiquement la vulgarisation par dessein politique, pour dépouiller un peu plus les clercs de leurs privilèges.

Nées donc de considérations pratiques, se donnant pour but d’édifier ou d’enseigner, la majorité des traductions de ce temps se soucie avant tout de la substance du message. La forme, elle, non seulement importe peu, mais elle est presque sûrement perfectible. Dans bien des cas, mieux vaut traduire selon l’esprit que selon la lettre. Ainsi, la version de Boèce que Philippe le Bel commande à Jean de Meun sera une traduction libre; le roi lui-même l’a demandé : “Et por ce que tu me deis, lequel dit je tiens à commandement, que je preisse plainement la sentence de l’auteur sans trop ensuivre les paroles du latin, je l’ai fait à mon petit pooir...” (Bibl. Nat., Ms. fr. 809).

Toujours dans cette perspective didactique, il sera légitime de supprimer le superflu et, mieux encore, d’ajouter le profitable. Une déclaration entre cent, celle de Jofroi de Waterford traduisant le “Secret des secrets” : “Souvent i metterai autres bones paroles, les ques tot ne soient mie en cel livre, al mains sunt en autre livres d’authoritei, et ne sunt pas mains profitable ke celles ki en cel livre sunt escrites” (Bibl. Nat., Ms. fr. 1822).

Rares sont ceux qui, comme Jean d’Antioche traduisant en 1282 “Marc Tullis Cyceron”, déclarent vouloir respecter scrupuleusement un auteur “qui fut tant philosophe et de tant grant renom”. En général, le goût de l’époque pour la compilation et le didactisme a contaminé les textes authentiques.

Au souci qu’ont eu nos vieux “translateurs” d’être utiles, s’est ajouté souvent un autre souci – qui les a poussés également à adultérer leur texte – celui de se mettre à la portée de

leur public. C'est que ce public, ils le savent, ne sera pas celui qui peut goûter le texte latin. Il s'agit donc en général non seulement de traduire, mais d'adapter; et même, si l'on veut plaire, de chercher à "embellir l'affaire", par des amplifications "nouvellesques".

Pour ce nouveau public, les livres des Macchabées, par exemple, se sont transformés en chanson de geste. Dans la Vulgate, trois mots latins indiquaient les libéralités d'Antiochus (*aperuit aerarium suum*). Dans le texte médiéval, ces trois mots se développent en une liste suggestive :

A plusiors donna grant tresor :
Dras de soie et coupes d'or,
Aniaus, afices, beles pieres
De maintes diverses manieres,
Cevaus palefrois et destriers,
Ostoirs, faucons et espriviers,
Viautres, brakes, levriers isniaus,
Dames, puceles et dansiaus :
Ne fust rien que hom convoitast
C'Antiochus ne lor donnast⁵.

De même, en passant en français, à l'usage d'un public plus populaire, les miracles de la Vierge ont tendu à devenir plus pittoresques; et non seulement plus pittoresques, mais plus dramatiques : le vocabulaire y est plus concret; le discours direct y apparaît à la place de la narration. On ne peut pas douter que la traduction française ait poussé les miracles narratifs vers le dernier stade de leur évolution : la forme théâtrale.

Mais il ne suffit pas de frapper l'imagination. Mettre une œuvre à la portée du lecteur, c'est aussi la lui expliquer. Les textes traduits, ne s'adressant plus en principe à des clercs, seront donc, plus encore que les textes latins, chargés de "moralisations", d'"expositions",

⁵ *La Chevalerie de Judas Macabé*, publ. par J. R. Smeets (Groningen, 1955), vv. 2382-93.

de “gloses”, lesquelles ont une fâcheuse tendance à se mêler au texte même. Il est rare de trouver quelqu’un d’aussi soigneux que Guiart des Moulins, dont la “Bible historique” distingue nettement le texte sacré du reste : “Si ai escrit le texte de la Bible premierement de grosse lettre et puis apres en ordenne les histoires de plus deliee lettre i. poi, et quand il i a poi a esposer par histoires, je les ai mises en gloze” (Bibl. Nat., Ms. fr. 155).

Quand le texte est moins prestigieux, de copie en copie, combien d’interpolations s’y incorporent!

Même dans les ouvrages les moins glosés, le traducteur oublie rarement sa fonction de guide; il est là, tout près de son lecteur, à qui il s’adresse à l’occasion. Mathieu le Vilain, interprète des “Météores” d’Aristote pour un comte d’Eu, lui signale de temps en temps les difficultés : “Or semble, sire comte, que ceste parole soit contraire à ce qu’il avoit dit devant... Mais ce n’est pas contrariété. Car...”⁶

Jean de Meun, lui, émaille sa traduction – pourtant remarquablement fidèle – d’Abélard et Héloïse par des réflexions personnelles, dont certaines assez piquantes. C’est tantôt une approbation à Héloïse : “Nota : onques femme ne parla plus sagement”; tantôt un proverbe qui lui paraît approprié à la situation : “Et ce s’accorde à ceste parole : qui premier est coux [cocu] en la ville, derrenier le scet”. Le traducteur ne cesse presque jamais, on le voit, d’être aussi un conteur.

Troisième élément d’infidélité en matière de traduction : les exigences de l’expression littéraire. Pendant tout le douzième siècle, et encore au treizième, l’outil littéraire normal est le vers. C’est à lui que les “translateurs” font appel de préférence, même pour rendre la prose latine. Car en face du latin, qui reste longtemps, dans le préjugé universel, la langue privilégiée du vrai et du beau, seul le vers, forme noble de la langue vulgaire, est capable de faire le poids. Ajoutons-y l’avantage qu’il a de mieux se graver dans la mémoire. Si Macé de la Charité “metrefie” la Bible (ou plutôt l’*Aurora* de Pierre Riga), c’est “Por ce que plusors qui l’orront / Plus clerement savoir porront / Et retenir en lor memoires / Ce que

⁶ Mathieu le Vilain, *Les Metheores d’Aristote : traduction du XIIIe siècle*, publ. par R. Edgren (Upsula, 1945).

racontent les estoires”.⁷

Seulement, il faut bien avouer que le plus habile versificateur ne peut guère éviter de torturer son texte pour trouver la rime ou compléter le nombre des syllabes. Le vrai et le beau sont souvent en conflit.

Au début du treizième siècle, on le sait, la prose française a commencé à fleurir comme instrument littéraire. Il paraît hors de doute que les traductions en ont favorisé l’avènement. En effet, la cinquantaine de textes en prose répertoriés par Woledge et Clive⁸ comme antérieurs à 1210 représentent pratiquement tous des traductions. On peut donc se demander avec quelque vraisemblance si le désir d’exactitude des traducteurs n’a pas largement contribué à frayer sa voie à la prose. Vers 1215, Pierre de Beauvais, s’excusant d’écrire en prose, déclarait qu’il avait “mis sans rime” son Bestiaire, parce que les rimes se fabriquent avec des mots que l’on va chercher hors du vrai texte, “por ce que rime se fait afaitier de mos concueillis hors de vérité”. Il n’est pas seul alors à proclamer que le vers est le langage de la fiction, que, selon la formule, “nul conte rimé n’est vrai”. Mais ce qui, au treizième siècle, tend à devenir un lieu commun est une tendance qui très probablement a son origine dans l’histoire des traductions du siècle précédent.

Enfin, en quatrième lieu, toute une série d’autres facteurs, sur le plan linguistique et culturel cette fois, ont exercé une influence perturbatrice sur l’œuvre de nos premiers “translateurs”.

D’abord, ceux-ci n’étaient pas tous des linguistes experts. En ce qui concerne la maîtrise de leur langue d’expression, il n’y en a pas tellement qui usent là de leur langue maternelle; plus d’un emploie un dialecte littéraire appris. D’autres sont même étrangers à la France, des Italiens pour la plupart : tel le fameux Brunetto Latini, le notaire Florentin, qui dans son “Trésor” traduit en français de l’Aristote et du Cicéron; tel Bonaventure de Sienne, Italien séjournant à la cour de Castille, qui, sous le titre d’“Échelle Mahomet”, met en

⁷ G. Paris, “Macé de la Charité”, *RHL*, 28 (1881), 208.

⁸ B. Woledge et H. P. Clive, *Répertoire des plus anciens textes en prose française* (Genève, 1964).

français la version castillane d'une légende arabe; un certain Pierre de Paris doit être, en dépit de son surnom, d'origine illyrienne. Tous ceux-là pourraient parler comme l'anonyme italien qui, peu après 1300, traduira les "Lettres à Lucilius" de Sénèque : "Por ce que cil qui les translata ne fu pas de la langue françoise..., il s'escuse à tous ceulz qui l'uevre verront que il ne le blasment se il a failli en aucune part de la propriété de la langue ou aus sentences de l'auteur" (Bibl. Nat., Ms. fr. 12235).

Pour ce qui est de bien comprendre la langue de l'original, il y aurait aussi maintes réserves à faire, cette langue fût-elle le latin. Les textes anciens paraissent difficiles, y compris certains textes scripturaires, et donnent lieu à bien des contre-sens. Tout le monde n'a pas les scrupules de Guiart des Moulins, qui, abordant le livre de Job, avertit honnêtement le lecteur qu'il ne comprend pas tout et qu'il sera forcé d'abrégier : "Ces paroles qu'ils distrent li uns aus autres sont de si fort latin et plaines de si grant mistere, que nus n'en peut le mistere entendre s'il n'est grans clers de divinité. Et pour ce les trespassei je".⁹

Quant aux traductions faites à partir d'autres langues, leur extrême rareté est preuve que ces langues sont généralement ignorées. Les traductions d'arabe et de grec se font vers le latin et sont réservées aux érudits. Si l'on peut en situer vers cette époque quelques-unes vers le français, elles n'ont qu'une importance anecdotique. La plus ancienne traduction de grec en français doit être celle qui figure dans les marges d'un manuscrit du Mont-Athos, relatant la légende, d'origine bouddhique, des deux saints Barlaam et Josaphat. La première traduction directe d'arabe en français, c'est sans doute en Sicile qu'il faut aller la chercher : deux traités sur la chasse, par Daniel de Crémone. Nous avons déjà mentionné l'"Échelle Mahomet" (1264), première traduction à partir de l'espagnol, faite – on l'a vue – par un Italien. Au treizième siècle, quelques textes passent d'hébreu en français : tel un traité d'astrologie du savant juif de Tolède Abraham Ibn Ezra, mis en français à Malines, en 1273, par une équipe composée d'un interprète et d'un rédacteur, formule fréquente quand il s'agit de langues peu répandues : "Ce livre est appelé communément De Sapience, interprété par

⁹ G. Paris, "Guiart des Moulins", *RHL*, 28 (1881), 440.

maistre Deaide d'hebrieu en roman, et Ober de Mondidier écrivoit le roman.”¹⁰

Donc, à part une demi-douzaine d'exceptions, on ne traduit guère en français qu'à partir du latin. Mais le latin, comme chaque langue, a son génie propre et, en conséquence, le mot à mot, si souvent employé au douzième siècle dans les textes religieux, est un procédé qu'il n'est pas souhaitable d'employer partout. On s'en rend compte : aboutir à du bon français, voilà encore une raison pour les traducteurs de revendiquer leur liberté. Ainsi Jean d'Antioche, à qui nous devons, daté de 1282, un véritable “art de traduire”. Il convient de traduire, dit-il, parfois mot à mot, plus souvent idée pour idée, et ne pas craindre de retrancher ou d'ajouter des termes pour être clair :

Chascune lengue si a ses proprietéz et sa maniere de parler, et por ce nul translateor o interpreteor ne porroit jamais bien translater d'une lengue à autre s'il ne s'enformast a la maniere et as proprietéz de cele lengue en qui il translate. Por laquele chose il covint au translateor de ceste science de translater aucune fois parole por parole, et aucune fois et plus sovent sentence por sentence, et aucune fois por la grant oscurté de la sentence li covint il sozjoindre et acreistre¹¹.

Veut-on un autre exemple? Celui de Jofroi de Waterford, qui déclare avoir tiré son “Secret des secrets” du grec et de l'arabe, ce qui veut peut-être dire qu'il a travaillé deux versions latines, venues l'une de l'arabe, l'autre du grec. Quoi qu'il en soit de ses connaissances linguistiques, il souligne les “propriétéz” des langues grecque et arabe par rapport au bon français : “Savoir devez ke les Arabiiens trop ont de paroles en corte veritei, et les Grigois ont obscure maniere de parler; et il me convient de l'un et de l'autre langage translater : et por chou le trop de l'un escourcirai, et l'oscurtei de l'autre esclarcirai, solonc

¹⁰ Cité par l'abbé Lefeuf, “Recherches sur les plus anciennes traductions en langue françoise”, *Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles Lettres*, 17 (1741).

¹¹ J. Monfrin, “Humanisme et traduction au Moyen Âge”, *Journal des Savants* (1963).

ce ke la matire puet soffrir; car lur entendre sievrai, ne mies lur paroles” (Bibl. Nat., Ms. fr. 1822). Que peut-on faire d’autre, somme toute, devant deux traductions fortement divergentes?

Il faut remarquer l’insistance que mettent les traducteurs à vouloir obtenir du bon français. C’est que le français est devenu au treizième siècle une langue appréciée, un langage, dit Evrat dans sa “Genèse”, que Dieu a fait “et bel et legier” et qu’il comprend avant tout autre. Pourtant, en face du latin, même abâtardi, cette langue jeune et vigoureuse est une langue inculte, une langue pauvre. Les traducteurs sont les premiers à s’en apercevoir : “Aucune fois li latins ait plusours mos que en romans nous ne poions exprimeir ne dire proprement, tant est imperfeite nostre laingue”, dit le traducteur anonyme des “Quatre livres des Rois”.¹² Trois cents ans avant la Pléiade, le même translateur invitait ses contemporains à enrichir la langue française en pillant le latin : “Convient que, per corruption et per diseite des mos françois, que en disse lou romans selonc lou latin, si com *iniquitas* iniquiteit, *redemptio* redemption, *misericordia* misericorde».

À côté de ce procédé du calque, auquel le vocabulaire français doit un nombre respectable de “doublets”, un procédé favori des anciens traducteurs est celui des termes convergents : à un mot latin répondent deux ou trois mots français. Exemple pris dans les “Quatre livres des Rois” : la reine de Saba, dit la Vulgate, a entendu parler de Salomon *et venit tentare eum in aenigmatibus*; la version française donne deux termes pour *tentare*, trois pour *aenigmatibus* : la reine “vint en Jerusalem le rei tempter et son sens esprouver par ses dutances et ses demandes et par ses questiuns”. Résultat assez paradoxal : le français, réputé pauvre, prend vis-à-vis du latin une allure plantureuse. Cette redondance, ce goût de l’expression double devaient demeurer communs jusque vers la fin du seizième siècle au point de constituer, on l’a souvent noté, un véritable tic littéraire. On peut se demander dans quelle mesure il n’est pas un héritage de nos vieux “translateurs”.

Enfin, outre les problèmes de langue, les problèmes les plus redoutés des traducteurs de tous les temps sont ceux que pose la différence des cultures. Aussi les traductions

¹² *Les Quatre livres des Rois*, publ. par Leroux de Lincy (Paris, 1841, Doc. inédits de l’hist. de France).

bibliques et celles des auteurs anciens ont-elle suscité bien des difficultés à une époque où, dans ce domaine, on manquait singulièrement d'expérience.

Nos vieux clercs avaient à lutter, en effet, contre une difficulté que n'ont pas connue les traducteurs modernes : se faire comprendre des lecteurs dépourvus de la connaissance même la plus superficielle de l'antiquité. Avant de nous gausser de ce qui peut, au premier abord, paraître des assimilations abusives, réfléchissons qu'il n'y avait guère d'autre solution possibles. La perspective historique était inconnue, dit-on; oui, sans doute; mais, là même où les lettrés pouvaient l'entrevoir, il fallait bien l'ignorer, si l'on voulait toucher un lecteur fortement et exclusivement enraciné dans son pays et dans son temps.

De cette assimilation aux réalités contemporaines, on citerait mille exemples, dans le domaine de la religion, de l'organisation militaire, des institutions politiques, économiques et sociales. Mais, à côté d'incontestables ignorances, de maladresses certaines, combien d'expressions ne pourraient-elle pas se justifier!

De ces prétendus anachronismes, on ne saurait, en tout cas, faire grief aux seuls traducteurs de nos premiers siècles littéraires; ils n'ont fait que montrer la voie, non sans faire preuve eux-mêmes de beaucoup d'ingéniosité, à toute une lignée de traducteurs qui ne cesseront d'unir hardiment le présent et le passé, soulignant les similitudes plutôt que les dissemblances. En plein seizième siècle, chez Seyssel, chez Saliat, chez Amyot – ce “prince des traducteurs” – on trouve les mêmes procédés de christianisation et de modernisation de l'antiquité. Les Vestales y deviennent des “nonnains”, les Patriciens des “gentilshommes”; Epaminondas est “superintendant des gabelles” et tel autre, “capitaine général de la gendarmerie”... Devons-nous être si fiers aujourd'hui de nos pédantes traductions d'archéologues?

Ce que je voudrais souligner pour conclure, c'est que nos premiers “translateurs” français n'étaient pas des naïfs. Désinvolture, fantaisie, disions-nous, en parlant de leur façon de traiter les textes. Gardons-nous de juger leurs méthodes avec nos idées modernes. La plupart mettaient en œuvre des moyens fort bien appropriés au but qu'ils s'étaient fixé. Quelques-uns nous ont laissé des traductions estimables encore aujourd'hui pour leur exactitude. Les libertés dont beaucoup ont usé s'expliquent, on l'a vu, par de multiples

LES PREMIERS TRANSLATEURS FRANÇAIS

facteurs : souci de transmettre le plus possible d'informations utiles; désir de se mettre à la portée du lecteur; impératifs de l'expression littéraire; problèmes de langue et de culture inhérents à l'art de traduire, et particulièrement ardu quand on défriche un domaine encore neuf.

Leur importance, bien que mal définie, est certainement grande pour l'histoire de la langue, comme pour celle des idées et celle de la littérature française. Il y a là tout un champ que les médiévistes se doivent d'explorer. Car, loin de mériter dédain ou sarcasme, ces vieux maîtres sont dignes de respect. Et la meilleure manière de les respecter serait de les étudier plus à fond.

Source : «Les premiers translateurs français», dans *The French Review*, vol. 47, n° 3, 1974, p. 557-565.